

# Charte de Qualité Éleveurs Félin

L'ADAEDAC a pour objet de promouvoir les éleveurs de Chien, Chat, et de Nac sur le département de la Réunion et de défendre leurs intérêts professionnels. Dans ce cadre, elle entend une attitude éthique et responsable de la part de ses adhérents, tant envers les animaux élevés qu'envers les clients.

La charte de qualité de l'ADAEDAC regroupe des éleveurs responsables qui s'engage au-delà des exigences légales. Lors de l'adhésion à l'association, l'éleveur signataire s'engage à respecter la charte de qualité dans sa totalité. Seul les éleveurs acceptant de signer la charte de qualité seront recommandés.

L'ADAEDAC offre aux éleveurs de chiens la possibilité de signer la charte de qualité de base, ou selon les tests de santé de la race des reproducteurs, de gagner des étoiles. Certaines races ont moins de tests de santé à faire, donc il ne faut pas comparer les étoiles d'une race par rapport à une autre race.

## L'Adaedac recommande aux éleveurs de participer aux expositions félines

### L'éleveur s'engage :

- À être à jour de sa cotisation au plus tard le 1er Février de chaque année,
- À n'élever que des chats avec pedigree (lof) pour la reproduction.
- À assurer un suivi pour chaque animal.
- À n'utiliser comme reproducteurs que des animaux avec pedigree et ne pas faire reproduire avec des chats non lof même en dehors de son élevage.
- À ne pas vendre ni exposer en animalerie ou jardinerie.
- À ne pas importer ou acheter dans le but de revendre l'animal.
- À respecter la législation (annonces, publicité, contrat de vente, nombre de portées par an etc etc...)
- À assurer le suivi de ses chatons tout au long de leur vie en répondant aux demandes de ses acquéreurs
- À accorder une retraite chats, en fonction de leurs conditions de vie en gardant à l'esprit la diversité du pool génétique.
- À stériliser les reproducteurs retraités avant leur placement.
- À montrer les lieux de vie de ses chats lors des visites d'adoptants.
- À ne pas céder ses chatons avant au minimum 12 semaines, déparasités et avec leurs vaccins

### les locaux:

- Les locaux doivent être propres et bien aérés
- Une pièce ou endroit couvert, doit être mise à disposition pour recevoir les clients
- Les chats doivent vivre en totale liberté ou en volière minimum 2 mètres carrés au sol et 1m80 de hauteur et aménagés en hauteur. En aucun cas en cage
- Litière et eau doivent être à disposition

### Santé:

- Avoir un suivi vétérinaire
- Des chats en bonne santé
- Pour l'obtention d'une étoile : tous les chats reproducteurs doivent avoir un test de santé recommandé par le club de race avant tout, comme: dépistage des maladies génétiques, échographie rénale etc etc..., mais les tests de confort sont aussi les bienvenus exemple ADN (pour prouver qui sont les parents des chatons).

Chaque test de santé doit être signalé à l'Adaedac pour obtenir une étoile.

La date sera inscrite et à quoi elle correspond.

L'association recommande vivement de stériliser les chatons avant leur départ non destiné à la reproduction.

**En cas de souci avec un client et que les testes de santé ne sont pas effectués ou des fausses déclarations, l'Adaedac se réserve le droit de le bannir de la charte de qualité et de son adhésion Adaedac sans remboursement de celle-ci, il doit y avoir une confiance mutuelle.**

**Les cas particuliers ou non prévus seront examinés par le conseil d'administration.**

**La charte de qualité féline ne donne aucun droit sur la charte de qualité canine.**

## Signature de la Charte:

Je sousigné, Madame, Monsieur (1):

demeurant:

Téléphone fixe:.....Portable:.....

Email:

Numéro de Siret: .....numéro Acaced .....

Déclare:

\* Avoir pris connaissance de la charte d »élevage Adaedac, je l'accepte sans reserve, et m'engage à la respecter. (1)

\*Accepter la diffusion par l'association des informations transmises pour la création d'un répertoire d'éleveurs.

\* M'engage à respecter les engagements souscrits et me conformer aux recommandations de la charte de qualité.

\*

\* M'engage à informer l'Adaedac de toutes modifications de mon activité ou situations (exemple: cession d'activité).

\* Prendre acte que le non respect des engagements pris entrainera mon exclusion de l'Adaedac sans remboursement de sa part.

\* Atteste sur l'honneur la véracité des informations transmises.

Fait à: ....., le: .....

Signature (précédé du Nom et Prénom ainsi que la mention » lu et approuvé »)